

Le premier chantier "Bas Carbone" d'Enedis en Aveyron est situé à Sainte Radegonde

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Enedis s'est engagée à contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. L'entreprise cherche à proposer des solutions à faible empreinte carbone pour faire face au défi climatique. Du 23 au 27 Octobre 2023, Enedis expérimente en Aveyron un premier chantier "Bas Carbone" pour raccorder le lotissement de la SCCV LES IDYLLES de Rodez actuellement en construction à Sainte Radegonde. Ce mercredi, les équipes d'Enedis et de Cegelec organisent une visite pour présenter les actions mises en place en présence de Mme le Maire accompagnée d'élus de la commune et du lotisseur.

Les prestataires choisis pour ce projet, parmi lesquels figure l'entreprise aveyronnaise Cegelec, ont démontré un engagement sans faille pour mener à bien cette expérimentation.

« Ils sont véritablement moteurs à nos côtés pour faire de ce chantier un exemple de réduction d'empreinte carbone » témoigne David RICORDEL, responsable RSE Enedis en Nord Midi-Pyrénées.

Voici un aperçu des mesures « Bas Carbone » prises sur ce chantier :

- **La réutilisation des déblais sur place** est la mesure qui impacte le plus le bilan CO₂ du chantier avec une réduction de 8,4 tonnes.
- **L'utilisation de carburant alternatif PUR XTL** permet une réduction de plus de 70% de l'empreinte carbone des véhicules testés sur ce chantier.
- **La mise en place d'une mini-pelle électrique** contribue à la diminution des émissions de CO₂ mais aussi à la réduction du bruit et des particules fines.
- **L'optimisation des livraisons de matériaux**, en recourant à des livraisons en masse de sable, permet de limiter les trajets des poids lourds, réduisant ainsi les émissions de CO₂.
- **Les déplacements en véhicules électriques sur le chantier** viennent compléter la réduction de l'empreinte carbone.

Le chantier comprend également des actions visant à renforcer son **impact positif sur l'environnement**, comme l'adoption d'un environnement sans papier avec des tablettes numériques, la mutualisation de la tranchée pour poser un fourreau destiné à l'éclairage public ainsi que l'utilisation d'une pilleuse électrique pour le compactage des sols.

La mise en place de ces mesures permet une **réduction de 57% de l'empreinte CO₂, soit 8,6 tonnes de CO₂ non émis** pour ce chantier avec les dispositifs Bas Carbone.

Pour conclure, Cécile Mozer, Directrice Régionale Enedis, souligne que « *la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) d'Enedis va au-delà de son rôle de gestionnaire du réseau électrique national. Elle se concentre sur trois objectifs fondamentaux : fournir un service public à impact positif pour la planète, les femmes & les hommes, et les territoires.* »

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.